



Les entreprises sur la bonne voie, avec l'Agence de l'énergie pour l'économie

Depuis 2001, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) soutient les entreprises pour atteindre des objectifs climatiques. L'an dernier, les entreprises concernées ont réduit leurs émissions de CO₂ de 791 976 tonnes, soit à peu près autant que les émissions annuelles de la ville de Zurich. En outre, elles ont économisé plus de 4,6 milliards de kilowattheures d'énergie. Les objectifs d'efficacité énergétique ont ainsi été largement dépassés.

En 2022, la Suisse a relevé l'un des défis les plus difficiles à ce jour pour son approvisionnement énergétique. Comme d'autres, les 4680 entreprises qui participent à l'AEnEC ont dû se préparer à affronter une pénurie d'électricité et de gaz doublée d'une hausse des prix de l'énergie. Les chiffres de l'AEnEC montrent comment cette situation a impacté les performances des entreprises par rapport à la réduction des émissions et à la consommation d'énergie.

PAS MOINS DE 424 NOUVELLES ENTREPRISES EN 2022

En Suisse, les 4680 entreprises participantes issues des secteurs de l'industrie et des services ont conclu 2521 conventions d'objectifs avec l'AEnEC pour concrétiser leurs objectifs d'efficacité énergétique et de protection du climat. En 2022, pas moins de 424 nouvelles entreprises ont rejoint leurs rangs et 65 nouvelles conventions d'objectifs ont été conclues. Près de la moitié de celles-ci donnent aux entreprises le droit de demander le remboursement de la taxe CO₂ et

un dixième environ à un remboursement du supplément réseau sur l'électricité.

INTENSITÉ DE CO₂ AMÉLIORÉE

En 2022, les nombreuses et diverses mesures mises en œuvre depuis 2013 ont permis de réduire les émissions de CO₂ de 791 976 tonnes, ce qui correspond à peu près aux émissions annuelles de la ville de Zurich. Les entreprises participantes ont une nouvelle fois amélioré leur intensité CO₂. Actuellement elles dépassent l'objectif fixé, de 8,5 points.

EFFICACITE ÉNERGÉTIQUE AMÉLIORÉE

L'efficacité énergétique des entreprises participant à l'AEnEC s'améliore en permanence. En 2022, la consommation d'électricité et de chaleur a été réduite de près de 4,6 millions de mégawattheures grâce aux différentes mesures prises depuis 2013. Cela correspond en moyenne à la consommation annuelle d'énergie de quelque 600 000 habitants en Suisse, dans leur ménage.

UN CADRE ÉQUITABLE

Réduire leur consommation d'énergie, c'est ce que font, depuis des années, les entreprises participant à l'AEnEC, via la mise en œuvre de mesures concrètes. Elles se sont engagées sur la voie de la décarbonation. Or, en cas de contingentement pour cause de pénurie, la réduction de la consommation de combustibles et d'énergie en 2022 ne serait pas prise en compte. Il serait juste et approprié que les milieux politiques fassent en sorte qu'elle le soit.

[Accéder au rapport de l'AEnEC](#)

Évolution de l'intensité CO₂ des participants de l'AEnEC de 2012 à 2022

